Informations de base	
2019/2604(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Objection formulée conformément à l'article 106: autorisation de mise sur le marché de produits contenant du maïs génétiquement modifié 1507 x NK603 (DAS-Ø15Ø7-1 x MON-ØØ6Ø3-6) (D060917), consistant en ce maïs ou produits à partir de celui-ci **Subject** 3.10.09.06 Agro-génétique, OGM	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
27/03/2019	Décision du Parlement	T8-0314/2019	
27/03/2019	Résultat du vote au parlement		
27/03/2019	Fin de la procédure au Parlement		